

Depuis 2012, le tourisme se développe au printemps et s'atténue en été en Occitanie

Insee Analyses Occitanie • n° 168 • Mars 2026



Entre 2012 et 2024, les habitudes des vacanciers évoluent. De multiples facteurs, comme le réchauffement climatique ou les évolutions des choix de consommation, amènent les touristes à modifier leurs destinations de voyages. Les régions du littoral atlantique et du nord gagnent en attractivité. Dans ce contexte, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques augmente moins fortement en Occitanie qu'au niveau national. En Occitanie, la concentration de la fréquentation touristique en juillet et en août tend à s'atténuer au profit d'un développement du tourisme au printemps, notamment en mai. Cette évolution est portée par l'hôtellerie de plein air, majoritairement sur le littoral méditerranéen. La fréquentation diminue dans les hôtels, en particulier à Lourdes, et dans les autres hébergements collectifs touristiques qui pâtissent de l'essor des locations saisonnières sur les plateformes numériques.

En partenariat avec :

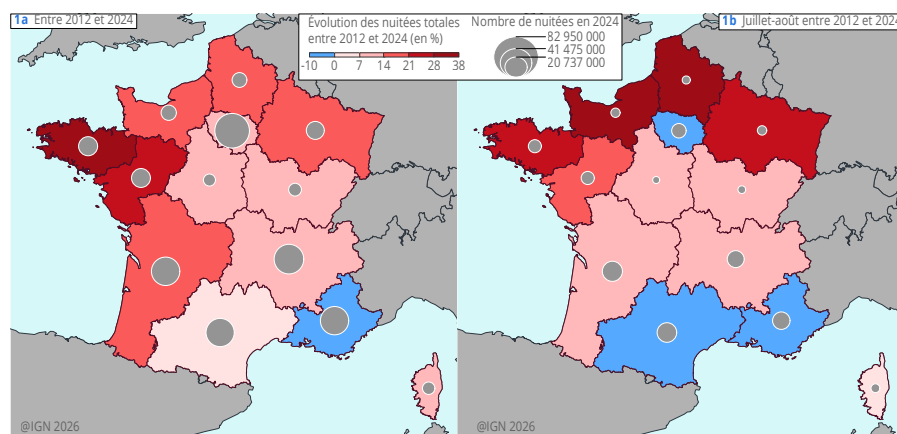


Une fréquentation moins dynamique en Occitanie qu'au niveau national

Dotée d'une grande diversité de territoires dont un littoral très attractif et d'un abondant patrimoine culturel, l'Occitanie est une région très prisée par les touristes. Avec 55 millions de **nuitées** dans les hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques) en 2024, l'Occitanie figure au cinquième rang des régions de France métropolitaine les plus fréquentées. Depuis quelques années en revanche, la fréquentation touristique augmente tendanciellement moins fortement dans la région qu'au niveau national. Ainsi, entre 2012 et 2024, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques d'Occitanie progresse de 4,5 % contre +11,0 % en France métropolitaine. Elle n'est portée que par l'hôtellerie de plein air dont les nuitées augmentent de 19,4 %, alors que les nuitées diminuent dans les hôtels (-4,7 %) et les autres hébergements collectifs touristiques (-12,6 %).

Des facteurs multiples peuvent influencer sur l'évolution de la fréquentation touristique. Le réchauffement climatique entraîne une hausse de la fréquence des canicules en été et une baisse de l'enneigement

► 1. Évolution de la fréquentation des hébergements touristiques entre 2012 et 2024 et nombre de nuitées totales en 2024 par région de France métropolitaine



Lecture : En 2024, la fréquentation touristique s'élève à 55,2 millions de nuitées en Occitanie, dont 26,6 millions sur la période juillet-août. En Occitanie, le nombre de nuitées a progressé de 4,5 % entre 2012 et 2024 et de 2,7 % sur la période juillet-août.

Champ : France métropolitaine, hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme.

Source : Insee, enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme.

en hiver. Il peut conduire les touristes à modifier leurs choix de destination ou à décaler la période habituelle de leurs séjours. Les évolutions dans les choix de consommation peuvent avoir le même type de conséquences. Parallèlement au vieillissement démographique, le tourisme des retraités se développe [Gitton, Loquet, 2016], particulièrement hors des périodes de congés scolaires ou estivaux. La crise Covid a eu un fort effet sur le tourisme en 2020 et 2021 et a également entraîné des changements durables de comportement. Par ailleurs, l'offre de logements locatifs sur les plateformes numériques, en essor depuis le début de la décennie 2010, concurrence les hébergements collectifs traditionnels ► **encadré 1**.

Un gain d'attractivité touristique pour les régions du littoral atlantique et du nord

Hors Île-de-France, les régions du sud sont les plus fréquentées par les touristes. Cependant, la fréquentation des régions du littoral atlantique (Bretagne, Pays de la Loire) et du nord (Hauts-de-France, Normandie, Grand Est) progresse nettement entre 2012 et 2024 ► **figure 1**. Elle y augmente notamment en juillet-août, durant la très haute saison touristique, contrairement aux régions du sud.

Cette tendance s'est accentuée durant les étés 2018 et 2019 marqués par de fortes canicules. Les touristes semblent ainsi modifier leurs choix de destinations en partie pour éviter les

fortes chaleurs particulièrement intenses sur le littoral et dans l'arrière-pays méditerranéen. Le phénomène est très net dans l'hôtellerie de plein air et encore plus marqué pour les touristes en provenance de l'étranger, en particulier des Pays-Bas, traditionnellement nombreux dans les campings. Le réchauffement climatique augmente probablement l'attrait des littoraux de la moitié nord de la France pour ces touristes.

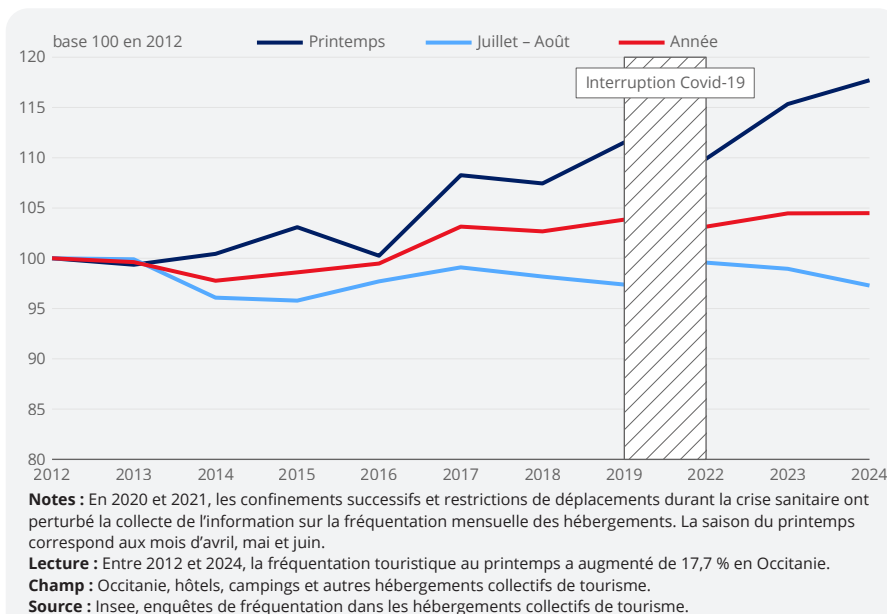
Un allongement de la saison touristique

En Occitanie, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques est très concentrée au cœur de l'été. Entre la basse saison, d'octobre à mars, et la très haute saison, en juillet-août, la fréquentation est multipliée par trois dans la région en 2024. Toutefois, la concentration au cœur de l'été tend à s'atténuer du fait d'un fort développement du tourisme d'avant-saison ► **figure 2**. Entre 2012 et 2024, le mois de mai contribue à lui seul à plus de la moitié de la hausse de fréquentation des hébergements collectifs touristiques de la région. La hausse en mai est portée à la fois par les touristes résidant en France et par ceux en provenance de l'étranger, en particulier d'Allemagne. La fréquentation augmente aussi nettement en juin ainsi que, dans une moindre mesure, en avril. Sur ces deux mois, la fréquentation n'augmente que pour les touristes **résidents**. Par ailleurs, le mois de septembre contribue à un cinquième de la hausse totale de fréquentation sur la période 2012-2024. Sur ce mois, la fréquentation augmente à la fois pour les touristes résidents et **non résidents**.

Les campings de plus en plus prisés au printemps

L'évolution de la saisonnalité du tourisme en Occitanie est essentiellement portée par les campings. Ouverts entre avril et septembre pour la plupart, ils sont le mode d'hébergement collectif privilégié en Occitanie où ils représentent la moitié des nuitées annuelles (hors hébergements locatifs en plateforme et hors hébergements non marchands). Leur fréquentation augmente de 19 % entre 2012 et 2024 ► **figure 3**. Cette hausse est portée par le littoral qui concentre les deux tiers de la fréquentation régionale en camping. L'Occitanie est ainsi la deuxième région la plus fréquentée en 2024 pour les campings, derrière la Nouvelle-Aquitaine. La hausse de fréquentation est particulièrement forte en début de saison estivale, entre avril et juin. Dans la région, ces trois mois concentrent 25 % de la fréquentation en 2024 contre 18 % en 2012. Les nuitées en camping augmentent aussi sensiblement en septembre. Ainsi, la période dite des « ailes de saison », qui couvre les mois d'avril à juin et de septembre, pèse autant dans la fréquentation de 2024 que chacun des deux mois du cœur de l'été.

► 2. Évolution de la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques en Occitanie entre 2012 et 2024 selon la saison



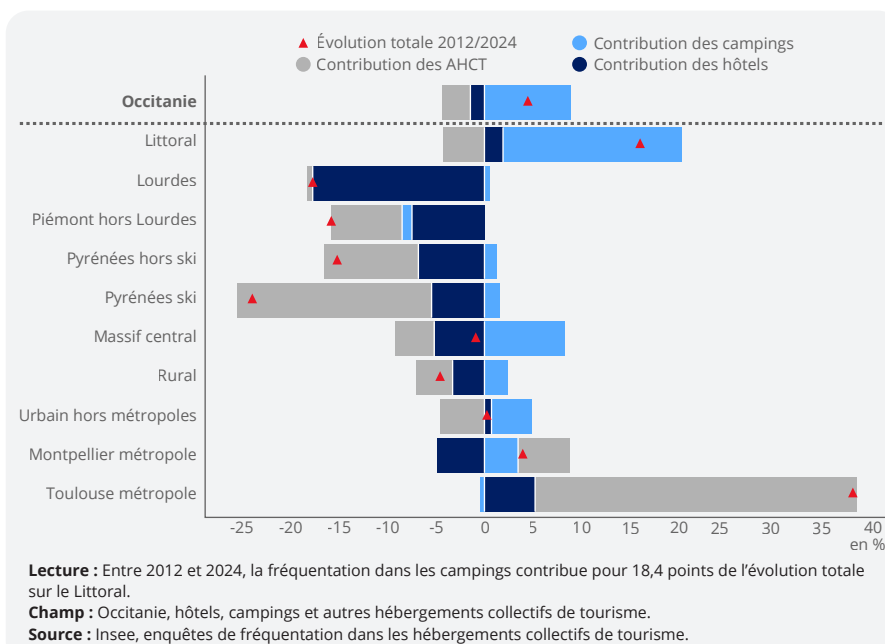
La hausse de fréquentation provient essentiellement des emplacements de camping équipés, c'est-à-dire loués avec un hébergement léger déjà installé (chalet, bungalow ou mobil-home). En 2024, 50 % des emplacements en camping sont équipés, contre 33 % en 2012. À l'inverse, l'offre d'emplacements nus loués sans hébergement diminue avec pour corollaire une baisse de leur fréquentation. Mais cette baisse est concentrée en juillet et en août, les emplacements nus perdant sans doute davantage d'attractivité durant les périodes d'intensification des fortes chaleurs.

Les emplacements équipés restent minoritaires dans les Pyrénées et dans le rural, territoires où la fréquentation des campings ne croît que faiblement. Le Massif central fait figure d'exception, bénéficiant d'une fréquentation croissante sur les emplacements nus entre 2012 et 2024.

L'Occitanie, seule région où la fréquentation des hôtels recule entre 2012 et 2024

Entre 2012 et 2024, la fréquentation hôtelière baisse de 5 % en Occitanie (-2 % en Occitanie

► 3. Évolution de la fréquentation des hébergements collectifs touristiques entre 2012 et 2024 et contribution par type d'hébergement selon les territoires



hors Lourdes) alors qu'elle augmente de 4 % en France métropolitaine. C'est la seule région où la fréquentation hôtelière recule sur cette période. Ce recul de fréquentation est concentré dans les hôtels 1 étoile ou non classés, en lien avec une forte baisse de l'offre pour ces catégories.

Lourdes est l'**espace touristique** d'Occitanie contribuant le plus au recul des nuitées hôtelières. En 2013, sa fréquentation décroche à la suite de la crue du Gave de Pau survenue le 18 juin ► **encadré 2**, les intempéries ayant dévasté de nombreuses communes. Après cet événement, la fréquentation ne rebondit temporairement qu'en 2018, année du 160^e anniversaire des apparitions de la Vierge Marie à Bernadette Soubirous. La cité mariale est ensuite fortement affectée par la crise sanitaire du Covid-19 dont l'impact sur la fréquentation des touristes non résidents est durable. Lourdes se démarque néanmoins par un essor de la fréquentation des logements locatifs en plateforme plus marqué qu'au niveau régional.

Deux sous-périodes distinctes se dégagent. Entre 2012 et 2019, la fréquentation hôtelière augmente assez nettement en France. Contrairement à la plupart des autres régions, la hausse en Occitanie est très faible en raison du recul particulièrement fort à Lourdes mais également dans les Pyrénées, le Massif central et le rural. Puis entre 2019 et 2024, la fréquentation hôtelière diminue de 5 % dans la région contre -2 % au niveau national. En Occitanie comme en France, la nette inflexion entre les deux périodes s'explique par le recul du tourisme d'affaires à la suite de la crise sanitaire du Covid-19. L'essor des réunions à distance durant les périodes de confinement semble avoir durablement changé les habitudes dans un contexte de développement des politiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui incite les entreprises à limiter les déplacements de leurs salariés. Les nuitées d'affaires, qui représentaient 42 % des nuitées hôtelières en Occitanie en 2019, ne représentent plus que 32 % des nuitées de la région en 2024.

En revanche, les nuitées de loisirs sont en nette hausse entre 2019 et 2024 (+10 %), après avoir diminué entre 2012 et 2019. Le développement du tourisme de loisirs dans les hôtels est particulièrement marqué dans les zones urbaines, en particulier dans la métropole de Toulouse depuis 2019 (+47 %). Cela pourrait s'expliquer en partie par la mise en place de liaisons aériennes plus nombreuses à l'aéroport Toulouse-Blagnac.

L'attractivité des autres hébergements collectifs touristiques en déclin depuis 2019

Dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT), qui regroupent essentiellement les résidences hôtelières et de tourisme, les villages vacances et les auberges de jeunesse, la fréquentation diminue nettement en Occitanie entre 2019

► Encadré 1 – Un essor de la fréquentation des logements locatifs

L'hébergement collectif ne constitue qu'une partie des hébergements touristiques marchands. L'offre est également constituée de logements mis en location saisonnière par des particuliers et des professionnels de l'immobilier. Les modalités de cette offre se sont transformées au cours des années 2010 avec l'essor des plateformes internet telles que Airbnb, Booking ou HomeAway, qui en 2024 atteignent des volumes offerts proches de ceux des hébergements collectifs.

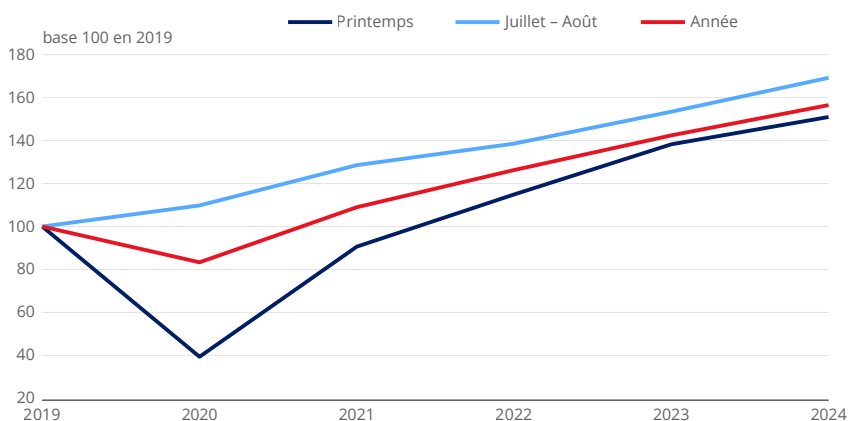
Ainsi en 2024, 178 000 logements locatifs situés en Occitanie sont proposés à la location sur les principales plateformes, représentant environ 886 000 lits. Cette offre reste toutefois différente de celle des hébergements collectifs. D'une part, les logements peuvent n'être disponibles à la location touristique que lors de courtes périodes, l'offre variant fortement au fil des mois. D'autre part, l'offre est beaucoup plus diffuse (94 % des communes de la région disposent d'au moins une offre d'hébergement locatif en plateforme) et variée.

Ainsi, la fréquentation du locatif en plateforme se développe très nettement entre 2019 et 2024, bien que moins vite que l'offre.

Sur cette période, la fréquentation estimée des hébergements locatifs sur la plateforme Airbnb, mesurée en **nuits réservées**, croît de 57 %. La hausse est la plus forte en juillet-août ► **figure 4**, particulièrement sur le littoral. Néanmoins, ces deux mois ne représentent en 2024 que 33 % de la fréquentation annuelle de ces logements, contre 48 % pour les hébergements collectifs.

Dans les Pyrénées, c'est pendant les mois de janvier et février que la fréquentation du locatif en plateforme augmente le plus entre 2019 et 2024.

► 4. Évolution du nombre de nuits réservées sur Airbnb en Occitanie entre 2019 et 2024 selon la saison



Note : La fréquentation est exprimée en nombre de nuits réservées et non en nuitées.

Lecture : Entre 2019 et 2024, le nombre de nuits réservées sur Airbnb au printemps augmente de 51 % en Occitanie.

Champ : Occitanie, logements réservables sur la plateforme Airbnb. Estimations des nuits réservées sur la base de séjours d'une durée maximale de 30 jours.

Source : AD'Occ - Lighthouse - France Tourisme Observation - Observatoire mutualisé du locatif - Hébergements proposés sur les plateformes de location.

► Encadré 2 – Des hébergements touristiques fortement exposés aux débordements des cours d'eau

L'Occitanie est une région où l'implantation des hébergements touristiques est fortement exposée au risque d'inondation. En 2024, 43 % des équipements touristiques sont exposés au risque lié au débordement de cours d'eau, défini à partir de l'enveloppe approchée d'inondations potentielles établie au niveau des trois bassins hydrographiques de la région : Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne. Cette enveloppe correspond au lit majeur, soit l'espace maximal qu'occupe un cours d'eau en période de très hautes eaux, en particulier lors d'une crue exceptionnelle [Crisan, Soleilhavoup, 2024].

Le littoral est particulièrement exposé aux débordements de cours d'eau avec plus des trois quarts des hébergements touristiques en zone à risque. La ville de Lourdes est également sujette aux inondations, 59 % de sa **capacité d'accueil** en hébergements touristiques est en zone à risque. Dans les Pyrénées, près de la moitié des hébergements est exposée aux débordements de cours d'eau.

La moitié des campings est exposée au risque de débordement de cours d'eau. Les départements disposant des plus grandes capacités d'accueil sont les plus exposés : 81 % des emplacements sont concernés dans les Pyrénées-Orientales, 77 % dans le Gard et 69 % dans l'Hérault en 2024.

Les hôtels et les AHCT sont également concernés, quatre sur dix sont implantés dans un territoire exposé au risque de débordement de cours d'eau. Comme pour les campings, les départements ayant les plus fortes capacités d'accueil (Gard, Hautes-Pyrénées, Hérault et Pyrénées-Orientales) sont les plus exposés.

et 2024 (-12 %) après une quasi-stabilité entre 2012 et 2019. Les résidences de tourisme sont les hébergements dont les caractéristiques sont les plus proches des logements mis en location saisonnière. Ils sont ainsi les plus directement concurrencés par l'essor de ce type de location via des plateformes numériques. Le développement des emplacements équipés au sein des campings et leur montée en gamme entraînent également une concurrence accrue pour les villages de vacances. C'est dans les Pyrénées et sur le littoral que le recul de fréquentation des AHCT est le plus notable. Ces territoires sont, avec Lourdes, ceux où l'offre de logements locatifs en plateforme internet se développe le plus. Sur le littoral, la fréquentation diminue sur la période 2012-2019 puis se stabilise entre 2019 et 2024.

Dans les Pyrénées, après une première diminution de la fréquentation de 5 % entre 2012 et 2019, la désaffection s'accroît entre 2019 et 2024 (-30 %). Les AHCT sont le type d'hébergement prépondérant dans cette zone. La fréquentation dans les Pyrénées est pénalisée à la fois durant la saison hiver et la saison d'été, en particulier en juillet et en août. Le déclin de la fréquentation est lié à la baisse de l'enneigement mais aussi à la diminution de l'offre d'hébergements, ces deux phénomènes étant en partie liés. La perspective d'un enneigement de plus en plus faible dans les années à venir ► **encadré 3** peut expliquer cette baisse de l'offre. À l'inverse, la fréquentation des AHCT augmente dans les deux grandes métropoles régionales. La hausse est particulièrement marquée dans la métropole de Toulouse en lien avec une forte hausse de l'offre d'appart'hôtels. Ce sont également les deux espaces touristiques de la région où l'offre du locatif en plateforme internet augmente le moins. La législation permet en effet aux communes de plus de 200 000 habitants de mettre en œuvre des politiques restrictives telles que l'enregistrement obligatoire pour toute personne proposant une location de courte durée. ●

Sophie Andrieu, François Hild (Insee), en partenariat avec l'Agence d'Attractivité et de Développement d'Occitanie (AD'OCC)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Gitton P-F., Loquet G.**, « Les séniors français : un segment touristique porteur de croissance », Les 4 pages de la DGE n° 51, février 2016.
- **Crisan M., Soleilhavoup M.**, « En Occitanie, 1,6 million d'habitants vivent dans une zone exposée au risque d'inondation par débordement de cours d'eau », Insee Analyses Occitanie n° 154, octobre 2024.
- **Bertrand S., Hild F.**, « En Occitanie, les trois quarts de l'offre touristique seront exposés à de fortes chaleurs en 2050 », Insee Analyses Occitanie n° 157, novembre 2024.
- **Hugues F., Morin S., Samacoïts R.**, « Pourra-t-on encore skier en Europe dans un monde à +2 °C ? », INRAE, 2023.
- Plateforme Occitanie Territoire Observation d'AD'OCC, l'Agence d'Attractivité et de Développement d'Occitanie.

► Encadré 3 – Réchauffement climatique et baisse de l'enneigement dans les Pyrénées

La zone des Pyrénées concentre 9 % de la fréquentation touristique des hébergements collectifs en 2024. Le poids de l'emploi lié à l'activité touristique y est nettement plus élevé que dans l'ensemble de la région. En particulier, 38 % de l'emploi salarié marchand et 31 % de l'emploi non-salarié est généré par le tourisme dans les stations de ski en 2022.

Le réchauffement climatique a un fort impact sur le tourisme en zones de montagne [Bertrand, Hild, 2024]. Dans les années à venir, la hausse des températures, entraînant une baisse généralisée des précipitations en hiver et au printemps, aura pour conséquence une forte réduction du manteau neigeux naturel.

Des chercheurs de l'INRAE et de Météo France ont mené une étude sur l'impact du réchauffement climatique sur l'enneigement de plus de 2 000 stations de ski européennes. Un réchauffement au niveau mondial en 2100 limité à +2 °C par rapport à la période de référence 1850-1900 aurait pour conséquence un risque très élevé de faible enneigement naturel pour 89 % des stations dans les Pyrénées [François, Samacoïts 2023]. Le gouvernement français a retenu un scénario de réduction d'émission de gaz à effet de serre plus pessimiste pour définir la trajectoire d'adaptation au réchauffement climatique, correspondant à un réchauffement de +3 °C au niveau mondial, et de +4 °C en France. Selon ce scénario, la plupart des domaines des Pyrénées ne seront plus viables dès l'horizon 2050, y compris en utilisant de la neige de culture. En outre, cette solution de production de neige de culture (ou artificielle), bien qu'efficace à court terme, demande des investissements croissants et présente un impact environnemental et énergétique significatif.

► Définitions

Le **nombre de nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Un **résident / non-résident** (au sens du tourisme) est une personne résidant en France / à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Les **espaces touristiques** présentés dans cette étude ont été constitués, en accord avec AD'OCC, l'Agence d'Attractivité et de Développement d'Occitanie, pour mettre en avant une cohérence de territoire, une homogénéité et des spécificités propres à la région. On distingue ainsi le littoral, la partie sud du Massif central, la Montagne pyrénéenne, Lourdes, Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole, l'urbain hors de ces deux métropoles (communes appartenant à des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus). Enfin, le rural est constitué des territoires n'appartenant pas aux zones précédemment citées.

La fréquentation des logements locatifs est exprimée en nombre de **nuits réservées** et non en nuitées. Par exemple, si 3 personnes séjournent 2 nuits dans un hébergement locatif, le nombre de nuits réservées est de 2 nuitées. En effet, il n'est pas possible de connaître le nombre de personnes ayant séjourné dans le logement.

La **capacité d'accueil** des hôtels et campings est calculée en comptant deux personnes par chambre d'hôtel ou trois par emplacement de camping.

► Sources

L'**enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme** a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle fournit les principaux indicateurs sur les capacités des communes en hébergement touristique pour les trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs, résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances et villages vacances).

L'offre d'hébergements locatifs en plateforme est mesurée à partir des données Lighthouse issues de l'Observatoire Mutualisé du Locatif, France Tourisme Observation. Ces données sont obtenues par web scraping sur différents sites de location. Actuellement, les données collectées sur l'offre intègrent les sites Airbnb, Booking, HomeAway et Tripadvisor. L'offre multi-plateforme est analysée afin d'obtenir un parc d'hébergements qui exclut les hébergements collectifs de tourisme traditionnels.

La fréquentation des logements locatifs en plateforme, mesurée à partir des données Lighthouse, est estimée à partir des réservations observées sur la plateforme Airbnb (représentant la grande majorité de l'offre du locatif en plateforme en Occitanie), sur des séjours d'une durée maximale de 30 nuits.

